

**BTS maintenance des systèmes option A : systèmes de production****Financement**

Formation professionnelle continue  
Non conventionnée / sans dispositif

**Organisme responsable et contact**

CFAI AQUITAINE- POLE  
FORMATION UIMM  
Service DAI  
05.56.57.44.50  
cfai@cfai-aquitaine.org

**Accès à la formation****Publics visés :**

Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Actif(ve) non salarié(e)  
Elève sous statut scolaire

**Sélection :**

Dossier  
Entretien

**Niveau d'entrée requis :**

Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

**Conditions d'accès :**

Etre âgé de moins de 30 ans Etre titulaire d'un BAC Technologique STI2D, Bac Professionnel (MEI, MELEC) , BAC Général option Mathématiques, Numérique, Physique Chimie, Sciences de l'ingénieur. Autre profil, nous consulter. Entretien avec le responsable de formation après étude du dossier de candidature Pour les personnes de plus de 30 ans, des exceptions existent.

**Prérequis pédagogiques :**

Etre âgé de moins de 30 ans Etre titulaire d'un BAC Technologique STI2D, Bac Professionnel (MEI, MELEC) , BAC Général option Mathématiques, Numérique, Physique Chimie, Sciences de l'ingénieur. Autre profil, nous consulter. Entretien avec le responsable de formation après étude du dossier de candidature Faire acte de candidature en créant un compte depuis le site internet. Joindre les documents demandés (CV, bulletins de notes...) Réaliser un entretien individuel (motivation, projet, mobilité...)

**Contrat de professionnalisation possible ?**

Oui

**Objectif de la formation**

A l'issue de la formation, le/la Technicien(ne) Supérieur(e) en Maintenance des Systèmes de Production, sera capable d'assurer les missions suivantes : • Prévenir les pannes et les incidents de fonctionnement • Coordonner les travaux du service maintenance • Améliorer les performances des outils de production • Contribuer à l'intégration et à la mise en service de nouveaux moyens de production • Gérer une équipe Ce(tte) professionnel(le) peut travailler soit au sein d'une entreprise de fabrication soit d'une entreprise spécialisée en maintenance.

**Contenu et modalités d'organisation**

La formation comporte des enseignements professionnels : Stratégie de maintenance, Analyse fonctionnelle des systèmes, Automatismes, Génie électrique, Hydraulique, Interventions de maintenance, Mécanique, Sécurité, Gestion de projet. Elle comporte également des enseignements généraux indispensables au poste de Technicien(ne) supérieur(e) et à l'obtention du BTS : Physique Anglais Culture générale Mathématiques

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**  
Commentaires sur la parcours personnalisable **La formation se déroule en alternance, par le biais d'un contrat d'apprentissage. Le contrat d'apprentissage dure 24 mois. La formation a lieu de septembre à juin, à raison de 35h/semaine, sur deux années.**

**Validation(s) Visée(s)**

**BTS maintenance des systèmes option A : systèmes de production - Niveau 5 : DEUG, BTS, DUT, DEUST (Niveau 5 européen)**

**Et après ?****Suite de parcours**

A l'issue de la formation, le/la titulaire du BTS MS/SP pourra facilement s'insérer dans la vie professionnelle, d'autant qu'il s'agit d'une formation préparée en contrat d'apprentissage, avec une entreprise. Le/la candidat(e) pourra également poursuivre ses études en Licence Professionnelle, en Bachelor Maintenance avancée en apprentissage avec le CFAI de Bruges ou vers un diplôme d'Ingénieur en apprentissage avec le CFAI de Bruges. Plus d'infos : [www.formation-maisonindustrie.com](http://www.formation-maisonindustrie.com)

**Calendrier des sessions**

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00258391	du 01/09/2022 au 31/08/2024	Coulounieix-Chamiers (24)	CFAI AQUITAINE - COULOUNIEIX		Non éligible	 
00258393	du 01/09/2022 au 31/08/2024	Bruges (33)	CFAI AQUITAINE- POLE FORMATION UIMM		Non éligible	 

<b>00258392</b>	du 01/09/2022 au 31/08/2024	Reignac (33)	CFAI AQUITAINE - REIGNAC	Non éligible	 
<b>00334427</b>	du 01/09/2023 au 31/08/2025	Reignac (33)	CFAI AQUITAINE - REIGNAC	Non éligible	
<b>00334010</b>	du 01/09/2023 au 31/08/2025	Coulounieix- Chamiers (24)	CFAI AQUITAINE - COULOUNIEIX	Non éligible	
<b>00334066</b>	du 01/09/2023 au 31/08/2025	Bruges (33)	CFAI AQUITAINE- POLE FORMATION UIMM	Non éligible	
<b>00334426</b>	du 01/09/2023 au 31/08/2025	Reignac (33)	CFAI AQUITAINE - REIGNAC	Non éligible	
<b>00334068</b>	du 01/09/2023 au 31/08/2025	Bruges (33)	CFAI AQUITAINE- POLE FORMATION UIMM	Non éligible	
<b>00425975</b>	du 01/09/2024 au 31/08/2026	Bruges (33)	CFAI AQUITAINE- POLE FORMATION UIMM	Non éligible	
<b>00425977</b>	du 01/09/2024 au 31/08/2026	Coulounieix- Chamiers (24)	CFAI AQUITAINE - COULOUNIEIX	Non éligible	
<b>00425972</b>	du 01/09/2024 au 31/08/2026	Reignac (33)	CFAI AQUITAINE - REIGNAC	Non éligible	
<b>00425973</b>	du 01/09/2024 au 31/08/2026	Bruges (33)	CFAI AQUITAINE- POLE FORMATION UIMM	Non éligible	
<b>00537196</b>	du 01/09/2025 au 31/08/2027	Reignac (33)	CFAI AQUITAINE - REIGNAC	Non éligible	
<b>00536265</b>	du 01/09/2025 au 31/08/2027	Bruges (33)	CFAI AQUITAINE- POLE FORMATION UIMM	Non éligible	
<b>00536262</b>	du 01/09/2025 au 31/08/2027	Bruges (33)	CFAI AQUITAINE- POLE FORMATION UIMM	Non éligible	

00536267

du 01/09/2025 au  
31/08/2027

Coulounieix-  
Chamiers (24)

CFAI AQUITAINE -  
COULOUNIEIX

Non  
éligible



00537198

du 01/09/2025 au  
31/08/2027

Reignac (33)

CFAI AQUITAINE -  
REIGNAC

Non  
éligible

